



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ACAPS LANCE L'EXAMEN D'ACCÈS À LA PROFESSION D'INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCE

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) organisera, à partir du 16 juin 2025, un examen professionnel destiné aux candidats souhaitant intégrer la profession d'intermédiaire d'assurance.

Cet examen, organisé conformément aux dispositions légales en vigueur, constitue une opportunité pour les personnes aspirant à exercer cette profession qui joue un rôle clé dans le développement du secteur des assurances à travers notamment la promotion des produits d'assurance, la sensibilisation des citoyens et la satisfaction de leurs besoins en matière de protection.

Les inscriptions à cet examen sont ouvertes jusqu'au 9 mai 2025 à 16h00. Toutes les informations relatives aux conditions de participation et aux démarches à suivre sont disponibles sur le site web de l'ACAPS: [www.acaps.ma](http://www.acaps.ma).

Il convient de noter que cet examen s'inscrit dans le cadre des objectifs visant à développer le secteur et à garantir des standards élevés de compétence et de professionnalisme, indispensables pour répondre efficacement à l'évolution des besoins des citoyens et des entreprises.

#### Contact

**Jihane GATTIOUI**

Chef de Service Communication Externe - ACAPS

@jihane.gattioui@acaps.ma

06 62 19 66 10

